

148931-96-00

Environnement Canada

Plan d'action

1996/1997 - 1999/2000

Message du ministre

Les Canadiens veulent dès maintenant vivre dans un environnement sain et ils veulent préserver la santé de l'environnement pour les générations à venir. Ils comptent sur le gouvernement fédéral pour faire figure de chef de file sur la scène de l'environnement. C'est pourquoi le premier ministre, Jean Chrétien, a dit : « L'environnement doit devenir l'une de nos grandes priorités au moment où nous nous préparons à aborder le XXI^e siècle. »

En ma qualité de ministre de l'Environnement, mon attention se portera tout particulièrement sur six grandes priorités :

- Favoriser l'écocivisme et sensibiliser ainsi que gagner davantage l'appui du public à la cause de l'environnement;
- Débarrasser notre atmosphère et nos eaux des substances toxiques;
- Protéger les espèces;
- Contribuer à la création d'emplois et à la croissance en établissant un lien entre l'emploi et l'environnement;
- Édifier et mobiliser de nouveaux partenariats;
- Mettre le Canada en position d'autorité sur la scène internationale en respectant nos engagements internationaux et en prenant des mesures d'avant-garde pour poursuivre notre action, vu l'importance croissante des phénomènes planétaires qui menacent notre environnement.

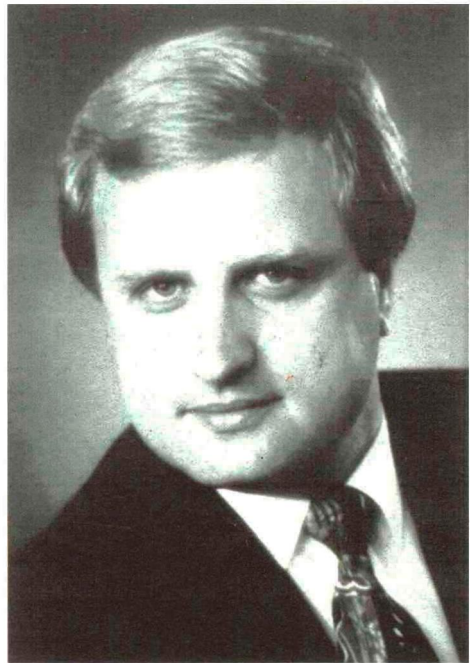
Voilà l'épicentre de la stratégie environnementale du gouvernement fédéral — c'est le genre de stratégie que les Canadiens exigent de nous.

Le plan d'action d'Environnement Canada pour 1996/1997 à 1999/2000 vous montre avec quel brio nous donnerons suite à ces engagements, et bien davantage encore. Le plan d'action consiste en un programme très détaillé pour assurer la santé de l'environnement, sécuriser les Canadiens contre les risques attribuables à l'environnement et bâtir une société plus verte — ce sont là, en fait, les trois «sous-fonctions» du Ministère. Par ailleurs, le Ministère est en voie de se donner une nouvelle structure pour que son organisation soit moins chargée, plus efficace et plus souple, au service des Canadiens.

Dans le plan d'action, chacune des différentes fonctions vise à obtenir un résultat simple et global, pour donner aux Canadiens le genre d'environnement qu'ils espèrent et méritent.

Prendre soin du présent tout en bâtissant l'avenir — ce sont là les deux attributions fondamentales du gouvernement. Le plan d'action montre comment Environnement Canada s'acquittera de ces attributions au cours des quatre prochaines années. Ayant rencontré ces attributions, le Ministère contribuera sensiblement à protéger la qualité de l'air et de l'eau et à préserver la biodiversité. Il aidera à conserver cet énorme potentiel que sont nos richesses naturelles qui ont conféré au Canada son identité distinctive. Il favorisera la création d'emplois dans l'industrie de l'environnement en pleine expansion. Il permettra aux jeunes de participer aux décisions qui influenceront sur leur avenir.

C'est une optique toute simple que les Canadiens peuvent comprendre et qui nous permettra de tenir parole. Environnement Canada ajoutera ainsi de nouveaux fleurons à sa brillante feuille de route des 25 dernières années et le gouvernement fédéral démontrera qu'il sait jouer le rôle de chef de file en matière d'environnement; c'est ce que veulent les Canadiens et c'est ce dont notre pays a besoin.



Sergio Marchi
L'honorable Sergio Marchi

L A C O N T I N U I T É D A N S L E C H A N G E M E N T



Plan d'action 1996/1997 à 1999/2000

ENVIRONNEMENT CANADA

Plan d'action de 1996/1997 à 1999/2000

Un environnement sain

La sécurité contre les risques environnementaux

Une société plus verte

Les changements atmosphériques	Les substances toxiques	L'application de la loi	La biodiversité et la faune	La conservation des écosystèmes au Canada	Prédictions météorologiques et environnementales	La prévention et la préparation pour les cas d'urgence	Les produits et services d'information	Les technologies, les emplois et la mise en valeur du potentiel	Les partenariats pour le développement durable
--------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------	---	--	--	--	---	--

Objet	La pollution de l'air menace la santé des Canadiens et l'environnement dont ils dépendent	Les substances toxiques qui s'échappent dans l'eau, dans l'air et sur le sol menacent la qualité de l'eau que nous buvons et de l'air que nous respirons; elles nuisent à notre santé et à celle des écosystèmes	Les Canadiens espèrent que les lois et règlements pour la conservation et la protection de l'environnement seront respectés	La diversité des espèces végétales et animales baisse sur la planète à un rythme alarmant	Les agressions de l'environnement, attribuables à l'interaction de diverses activités humaines, dégradent nos écosystèmes — le patrimoine naturel du Canada	Les fluctuations des conditions météorologiques et environnementales peuvent entraîner la perte de vies et nuire à la santé humaine, à la sécurité des personnes, aux écosystèmes, aux biens et à la prospérité économique	Le rejet accidentel de substances polluantes dans l'air, sur le sol ou dans l'eau menace la santé humaine, la sécurité et l'environnement	Les Canadiens doivent avoir accès aux renseignements de base dont ils ont besoin pour prendre des décisions responsables sur le triple plan social, économique et environnemental	Il est nécessaire de recourir à des technologies et à des techniques pour étudier les questions environnementales et pour offrir aux Canadiens des perspectives économiques	La sécurité environnementale du Canada est à risque parce que les facteurs économiques et écologiques sont en opposition, la capacité pour la protection de l'environnement est inégale au Canada et l'action internationale n'est pas suffisamment coordonnée
--------------	---	--	---	---	---	--	---	---	---	--

But du Canada	Protéger la santé et l'environnement des Canadiens en réduisant les incidences négatives qu'ils ont sur l'atmosphère, aider les Canadiens à mieux comprendre les conséquences de leurs activités et à mieux s'adapter à la situation	Éliminer la menace que représentent les substances toxiques	Appliquer de façon juste et efficace les lois et règlements relatifs à l'environnement	Conservier et accroître la biodiversité canadienne et planétaire	Conservier et restaurer les écosystèmes	Fournir aux Canadiens des prédictions sur les conditions météorologiques et environnementales et leur diffuser des avertissements opportuns et exacts lorsqu'on prévoit de violentes intempéries	Prévenir ou réduire la fréquence, la gravité et les conséquences pour l'environnement des situations d'urgence que connaît le Canada	Favoriser un écosystème responsable en aidant les Canadiens à utiliser de façon efficace l'information et les conseils qui leur sont fournis en temps opportun, en matière d'environnement	Donner aux Canadiens les instruments dont ils ont besoin pour prévenir la pollution et concevoir des technologies douces et une capacité verte qui offrent aux Canadiens des avantages sur le triple plan social, économique et environnemental	Mobiliser des partenariats efficaces à l'échelle nationale et constituer une voix forte sur la scène internationale pour élaborer un programme de développement durable
----------------------	--	---	--	--	---	--	--	--	---	---

Orientations d'EC (en association avec les autres ordres de gouvernement et la population canadienne)	Cibler le changement climatique, l'ozone stratosphérique, les polluants atmosphériques dangereux, le smog, les précipitations acides et les particules qu'on peut inhaler, en prêtant une attention particulière aux secteurs de l'énergie et des transports	Évaluer les risques des substances toxiques et prendre les mesures prévues pour éliminer à peu près complètement les substances toxiques rémanentes et bioaccumulables pour prévenir, contrôler ou éliminer l'utilisation ou le rejet des autres substances toxiques préoccupantes	Cibler les contrevenants dangereux, assurer un haut degré de respect de la loi et rendre hommage à ceux qui ont un excellent rendement	Prendre des mesures nationales et internationales pour protéger et rétablir les espèces en péril, préserver les oiseaux migrateurs et d'autres populations fauniques et conserver les habitats de la faune	Comprendre les répercussions des activités humaines sur les écosystèmes; élaborer et mettre en oeuvre des stratégies pour conserver les écosystèmes; prendre les mesures voulues pour protéger les écosystèmes qui ont une grande importance nationale	Diffuser des prévisions et des avertissements météorologiques et établir la capacité de fournir d'autres prédictions environnementales	Favoriser la prévention de la pollution et la préparation aux situations d'urgence, améliorer les sciences et la technologie, donner régulièrement des conseils relativement aux interventions	Concevoir et fournir des produits qui répondent aux besoins des Canadiens et les aident à pratiquer un meilleur écosystème	Mettre au point la technologie et le savoir faire environnemental, puis les transférer à l'industrie canadienne et aux diverses collectivités pour accroître leur capacité	Faire preuve de leadership pour réaliser le développement durable à l'échelle fédérale, établir des programmes partagés avec d'autres secteurs de la société canadienne, favoriser et protéger les intérêts canadiens à l'étranger
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Actions	Résultats Engagements	Résultats Engagements	Résultats Engagements	Résultats Engagements	Résultats Engagements	Résultats Engagements	Résultats Engagements	Résultats Engagements	Résultats Engagements	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada et initier des mesures internationales ✓ S'efforcer de stabiliser les émissions aux niveaux de 1990 d'ici l'an 2000 ✓ Publier l'étude sur les effets climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stabiliser, réduire ou éliminer la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone; la couche d'ozone commence à se rétablir ✓ Respecter les engagements en vertu du Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone ✓ Diffuser les bulletins d'Infozone et les prévisions d'Indices UV^{uv} 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduire au Canada les niveaux du smog et les particules qu'on peut inhaler ✓ Terminer l'évaluation scientifique exhaustive de la question du smog (1996) ✓ Négocier un plan national et quatre plans régionaux pour la gestion du smog (1997) ✓ Négocier le nouveau protocole sur les NO_x de la Commission environnementale pour l'Europe (CEE) de l'ONU (1997)

Les faits saillants de 1995-1996

➔ Les changements atmosphériques

- Élimination complète des CFC et du méthylchloroforme.
- Adoption de la Loi sur les carburants de remplacement.
- Le Canada a convenu d'accélérer l'élimination graduelle du bromure de méthyle et des HCFC à la réunion des Parties au Protocole de Montréal à Vienne en décembre 1995.
- Dépôt du Programme d'action fédéral sur le changement climatique, par lequel le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire de 17 % d'ici l'an 2000 et de 20 % d'ici l'an 2005, par rapport aux niveaux de 1990, les émissions de gaz à effet de serre provenant de ses propres opérations.

➔ Les substances toxiques

- Publication de la politique fédérale de gestion des substances toxiques.
- Publication du premier rapport de l'inventaire national des rejets polluants.
- Réponse à l'examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable.
- Conception d'un système de repérage informatique pour les déplacements transfrontaliers des déchets dangereux.
- Publication de la deuxième liste des substances d'intérêt prioritaire dans la Partie 1 de la Gazette du Canada.

➔ L'application de la loi

- Augmentation du nombre de poursuites judiciaires pour cas de violation de la législation sur les déchets dangereux.
- Mise à jour du protocole d'entente conclu avec la GRC relativement à la charge de l'application de la loi.

➔ La biodiversité et la faune

- Signature par le Canada et les États-Unis du protocole relatif à la Convention concernant les oiseaux migrateurs.
- Communication de la proposition législative pour une loi canadienne sur la protection des espèces en péril; fin des consultations publiques.
- Élaboration de la stratégie canadienne pour la biodiversité, de concert avec les provinces et les territoires, assortie d'un engagement officiel des ministres de tous les gouvernements à conserver la biodiversité, à utiliser les ressources de façon durable et à préparer leur propre plan d'action en réponse à la stratégie.
- Élaboration du plan d'action d'Environnement Canada sur la biodiversité.
- Appui de toutes les provinces et territoires au règlement qui permettra la proclamation de la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.
- Appui à l'effort d'Équipe Canada qui a permis à Montréal d'être choisie pour le secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

➔ La conservation des écosystèmes du Canada

- Caractérisation de l'effluent de 25 usines ciblées dans le Saint-Laurent.
- Mise en forme définitive de neuf plans pour le rétablissement de l'exploitation avantagée des aires préoccupantes des Grands Lacs.
- Diminution des concentrations de dioxines et de furanes dans les poissons et les sédiments dans les aires en aval des usines de pâte dans le bassin de la rivière Fraser.
- Préparation, en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du rapport sur l'évaluation de l'Arctique qui fait l'objet actuellement d'un examen par les pairs.
- Nous avons fait connaître au monde les questions de la protection de l'environnement et du développement durable dans le Nord, en accueillant, au Canada, la seconde réunion des parlementaires de l'Arctique et en contribuant au succès de la conférence ministérielle sur la stratégie pour la protection de l'environnement arctique.

➔ Les prédictions météorologiques et environnementales

- Regroupement en 17 bureaux de services environnementaux des services de production et de diffusion des avertissements et des prévisions météorologiques.
- Parachèvement de 11 installations de radiométéo et de six installations de météocopie.
- Optimisation complète des systèmes d'observation hydrométrique.
- L'imagerie canadienne RADARSAT est maintenant utilisée de façon opérationnelle pour réduire le coût de la surveillance aérienne des glaces.

➔ La prévention et la préparation pour les cas d'urgence

- Approbation de plusieurs lignes directrices de l'Organisation maritime internationale et de l'industrie.
- Conclusion d'une entente pour les avis dans les cas d'urgences importantes en vertu de la stratégie pour la protection de l'environnement arctique.

➔ Les produits et les services d'information

- Production sur la Voie verte de quatre chapitres du troisième rapport national sur l'état de l'environnement canadien.
- Parachèvement du troisième rapport national du Canada à la Commission des Nations Unies pour le développement durable.
- Insertion de noeuds sur la Voie verte pour le Réseau d'information sur la biodiversité et pour l'échange de renseignements sur l'Inventaire national des rejets polluants. En outre, élaboration d'un système d'information géographique pour aider à l'identification des espèces canadiennes en péril.

➔ Les technologies, les emplois et la mise en valeur du potentiel

- Publication en juin 1995 de la stratégie fédérale pour la prévention de la pollution.
- Lancement du programme Action 21, un programme de financement et d'extension afin de rallier l'appui de la collectivité et l'inciter à passer à l'action pour régler les problèmes locaux en matière d'environnement.

➔ Les partenariats pour le développement durable

- Publication du Guide de l'écogouvernement pour aider tous les ministères fédéraux à rédiger leurs stratégies de développement durable.
- L'entente intergouvernementale canadienne relative à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE) est entrée en vigueur.
- Sanction royale pour la mesure législative établissant le poste de Commissaire à l'environnement et au développement durable dans le bureau du Vérificateur général.

Environnement Canada est un ministère à vocation scientifique dont la fonction consiste à aider les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il faut protéger, respecter et conserver.

La priorité consiste à faire du développement durable une réalité au Canada. Environnement Canada transpose les principes du développement durable en mesures plus concrètes pour aider les Canadiens à prendre des décisions respectueuses de l'environnement.

Le développement durable n'arrive pas par génération spontanée. Il faut intégrer en un seul tout la planification et les décisions. Les Canadiens nous ont dit vouloir que le pays poursuive sa marche vers le développement durable. Le présent plan d'action constitue l'engagement du Ministère d'arriver à bonne fin dans cette voie.

À l'intérieur de ce dépliant, vous trouverez les trois sous-fonctions du Ministère et leurs composantes. Dans chacune des sous-fonctions, le Ministère répond aux défis que le pays doit relever pour réaliser le développement durable. Chaque sous-fonction est liée aux autres qui, ensemble, forment un tout dynamique.

La durabilité environnementale deviendra donc une réalité si nous atteignons tous les buts des composantes du plan d'action. Pour que le Canada puisse se rapprocher de cette réalité, Environnement Canada retient plus particulièrement certains aspects de l'environnement et il travaille en association avec les autres ordres de gouvernement et la population canadienne en général. Les « actions » de chaque composante donnent un échantillon des résultats et des engagements que le Ministère lui-même aura réalisés à la fin de l'exercice 1999/2000. Le Ministère rendra compte au Parlement et aux Canadiens de la façon dont il aura réussi à atteindre ces résultats.

Dans la première sous-fonction, *un environnement sain*, le Ministère donne suite à la nécessité de comprendre l'environnement et il indique ce que les Canadiens doivent faire pour conserver leur environnement.

Dans la deuxième sous-fonction, *la sécurité contre les risques environnementaux*, il s'agit de prolonger la période pour laquelle nous gérons les risques et d'établir un lien entre les conditions actuelles et ce que sera probablement à l'avenir l'état de l'environnement et quels seront les risques attribuables à ce moment-là à l'environnement, de façon que nous puissions gérer les risques avec plus d'efficacité.

Dans la troisième sous-fonction, *une société plus verte*, le Ministère traite du défi administratif qui consiste à concilier les intérêts écologiques et économiques, à supprimer les entraves à la prise de mesures responsables par rapport à l'environnement et à accroître la capacité de tous les secteurs de la société d'agir conformément à leurs valeurs et à leurs responsabilités environnementales.

Les sous-fonctions correspondent à ce que nous faisons. Il est tout aussi important à la longue, bien que ce ne soit pas aussi manifeste, de savoir comment le Ministère est administré. Malgré les réductions budgétaires de la dernière année, et qui se poursuivront à l'avenir, le Ministère s'efforce hardiment de trouver de meilleures façons de composer avec le changement tout en continuant à offrir aux Canadiens des services qu'ils jugeront utiles.

Au cours des quatre prochaines années, Environnement Canada cherchera particulièrement à atteindre les objectifs suivants :

- Aménager les importants changements sur le plan des ressources par suite de l'examen des programmes :
 - Nous continuerons à offrir un service de qualité, comme en témoignent nos résultats et nos engagements, tout en réduisant de tiers d'ici trois ans les dépenses du Ministère par suite de l'examen des programmes et des réductions de dépenses connexes.
- Fortifier le partenariat avec les provinces et les territoires :
 - Pour assurer une bonne protection à l'environnement du Canada, il faut qu'il y ait un bon partenariat entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Environnement Canada poursuivra le dialogue pour intensifier la coopération intergouvernementale.
- Veiller à ce que les ressources soient consacrées aux plus grandes priorités :
 - Les décisions ministérielles seront meilleures si les orientations sont plus intégrées; nous donnerons plus de poids à la gestion de la recherche-développement par un comité avisé externe sur la recherche et le développement et en continuant à nous aligner sur les principes du développement durable et sur la stratégie fédérale des sciences et de la technologie.
- Satisfaire aux exigences du public qui veut nous voir trouver une façon meilleure, plus accessible et plus novatrice d'offrir nos services :
 - Environnement Canada exploite la technologie de l'information pour mieux communiquer avec ses clients et avec les Canadiens en général; il améliore également ses services en peaufinant les modalités de ses programmes, en innovant sur la façon d'offrir ses services (y compris la commercialisation et les nouveaux modes de prestation des services) et en prenant les mesures voulues pour que ses services soient de qualité; en adoptant la gestion axées sur les résultats, les sphères de responsabilisation sont mieux définies pour toutes les parties qui participent au partage des responsabilités en matière d'environnement, dans des circonstances souvent complexes.
- Intensifier le partenariat avec d'autres ministères fédéraux :
 - Environnement Canada travaille de près avec un bon nombre de ministères sur des questions d'intérêt partagé, telles que les stratégies de développement durable, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la stratégie fédérale pour l'eau douce, des projets de recherche et de développement et dans le cadre des industries environnementales.
- Édifier un effectif plus solide :
 - Le Ministère veillera à ce que les compétences et les connaissances soient bien dosées parmi son personnel et à ce que son milieu soit de nature à attirer et à conserver des employés hautement qualifiés dans une multitude de professions.

Pour plus de renseignements

This publication is also available in English.

Si vous désirez plus de renseignements à ce sujet ou si vous voulez obtenir un exemplaire du plan d'action d'Environnement Canada pour 1996/1997 - 1999/2000, veuillez vous adresser à l'Informatique d'Environnement Canada à Hull, au Québec, au numéro (819) 997-2800 ou envoyer un message par courrier électronique à enviroinfo@cpgsv1.am.doe.ca@igw ou écrire à l'Informatique d'Environnement Canada, 351, boul. St-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3

